

# POUR LA PROTECTION DES ENTREPRISES

## POURQUOI EST-CE IMPORTANT POUR LES ENTREPRISES ?

➤ Historiquement l'assurance a été créée et s'est développée en soutien de l'activité économique marchande car **l'assurance est la ceinture de sécurité de l'entreprise**. Elle permet la reprise rapide de l'activité économique après un sinistre et donc la sauvegarde de l'emploi. Pour Henry Ford, « *New York n'est pas la création des hommes, mais celle des assureurs. Sans les assurances, il n'y aurait pas de gratte-ciel [...], aucun capitaliste n'investirait des millions pour construire de pareils immeubles, qu'un simple mégot de cigarettes peut réduire en cendres.* »<sup>1</sup>. Aujourd'hui encore l'incendie est le premier poste d'indemnisation.

➤ **En France, on compte 3,3 millions d'entreprises assurées.**

➤ **Les entreprises, tout comme les particuliers, sont vulnérables face à la montée des risques :**

• **risque cyber : 1 entreprise sur 2 a déjà été victime de cyberattaques en 2023. En 2024 le risque cyber est arrivé en tête** une nouvelle fois de la cartographie des risques publiée par France Assureurs ;

• **risque climatique : l'intensité croissante des phénomènes naturels touche également les entreprises.** Par exemple, désormais les grêlons de taille importante (balle de tennis vs balle de golf) transpercent aussi les toitures d'usine ;

• **risques sociaux et de santé : 386 millions de jours d'arrêt de travail ont été prescrits en 2023** soit un nombre proche de celui de l'année 2020 (Covid).

## LA RÉPONSE DES ASSUREURS

Les assureurs sont aux côtés des entreprises au quotidien grâce à toute une palette de services :

➤ **lors de la souscription, c'est un dialogue partenarial qui se met en place** : analyse de risques sur le terrain, définition de plan d'action pour les contenir et les réduire, mise en place de ce plan d'action avec des actions matérielles mais aussi des formations ;

➤ en matière de santé et de prévoyance, **l'entreprise est un vrai territoire de santé via la couverture complémentaire collective mise en place** par les employeurs. Les assureurs fournissent des outils pour accompagner les entreprises dans leur gestion des arrêts de travail ou encore pour accompagner les salariés vivant des situations à risques psychosociaux. *À noter : les deux tiers des contrats prévoyance sont des contrats collectifs.*

Les assureurs développent des actions de prévention à destination des entreprises :

➤ **France Assureurs est partenaire de la Gendarmerie nationale et d'Agéa** (la fédération des agents généraux d'assurance) **pour sensibiliser les TPE/PME au risque cyber.** France Assureurs a édité un guide de prévention des risques cyber et est partie prenante à [cybermalveillance.gouv.fr](http://cybermalveillance.gouv.fr) ;

➤ **en santé**, les assureurs mènent **des actions de prévention ciblées à destination des salariés et adaptées à leurs secteurs d'activité** comme sur les troubles musculosquelettiques dans les métiers dits « physiques ».

Les assureurs financent les entreprises :

➤ **63% des 2 572 milliards d'euros de placements des assureurs financent les entreprises ;**

➤ **réaction de programmes de place**, à l'instar des obligations relance (OR), des prêts participatifs relance (PPR) du programme d'investissement Relance Durable France (RDF) – 2,5 milliards d'euros pour les PME et les ETI – ou encore des initiatives Tibi. Au total ce sont déjà 13,2 milliards d'euros qui ont déjà été déployés à destination des entreprises.

**Enfin, en tant qu'acteurs de proximité et « réparateurs du monde réel », les assureurs sont pourvoyeurs d'activité pour toute une palette de métiers non délocalisables** (garagistes, couvreurs, plombiers, etc.).

### TRAVAILLONS ENSEMBLE POUR PROTÉGER TOUJOURS PLUS LES ENTREPRISES

➤ **Renforcer le dialogue autour de la transition des mobilités** (par exemple en étudiant les conséquences de l'électrification des moyens de transports).

➤ **Protéger le circuit de financement des entreprises passant par les assureurs** (1 620 milliards d'euros financent aujourd'hui les entreprises).

➤ **Inciter par la pédagogie au recours à la couverture des pertes d'exploitation** pour les entreprises.

➤ **Mettre en place un partenariat public-privé pour la couverture du risque émeutes** dont les entreprises, comme les collectivités locales, sont souvent les premières victimes.

➤ **Développer la prévention :**

• **continuer de développer une culture du risque cyber au sein des entreprises et des collectivités territoriales** en amplifiant les efforts de sensibilisation spécifique auprès des TPE et PME, principales cibles des attaques ;

• **renforcer le partenariat État-assureurs dans les missions de prévention en matière de santé au travail.**



26, boulevard Haussmann  
75009 Paris  
Rue du Champ de Mars 23  
1050 Ixelles  
Bruxelles-Capitale  
[franceassureurs.fr](http://franceassureurs.fr)

 FranceAssureurs  
 @FranceAssureurs